



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 4 avril 2023

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député de Rosemont souhaite débattre ce mercredi 5 avril 2023, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

Anne-Sophie Leclerc
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale reconnaisse que la mission fondamentale des centres locaux de services communautaires (CLSC) inclut la prestation de services à la population locale en fonction de leurs besoins dans leur milieu de vie, à l'école, au travail ou à domicile.

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de maintenir l'intégralité de la mission actuelle des CLSC dans le projet de loi 15, notamment la responsabilité populationnelle.

Présentée par le député de Rosemont
Le mercredi 5 avril 2023